



DÉCISION MUNICIPALE N° 006/DM/C-NGUIBASSAL/SG/25 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAMP/2026 DU 20 JANVIER 2026 ; POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAMP/2026 DU 20 JANVIER 2026 ; Pour l'exécution des travaux de Construction des Equipements d'Eclairage Public dans Certaines localités dans l'Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence.
- Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publics auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 28 Février 2026,

DECIDE :

- **Article 1^{er} :** Les Entreprises ci-dessous sont déclarées Adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAMP/2026 DU 20 JANVIER 2026 ; Pour l'exécution des travaux de Construction des Equipements d'Eclairage Public dans Certaines localités dans l'Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence.

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DU DAO	MONTANT TTC (FCFA) PAR LOT
GROUPEMENT BUBINGA EDGE CABINET CONSEIL SOPAL	NGUIBASSAL	Lot 1 : Construction de la Ligne MT et BT de 4 Km à Mandjandjang	49 804 953
	NGUIBASSAL	Lot 2 : Extension de la ligne BT dans les localités de Libobi – Lialingombi – Somakai	8 916 382